juge de paix à Caylar (Hérault). Ce redoutable assassin, qui s'était réfugié dans les maquis depuis 1870, vient d'être arrêté par la brigade de gendarmerie de Coti-Chiavari.

L'accident des Petits-Ménages. — Un terrible accident a mis lundi en émoi l'asile des Petits-Ménages, à Issy.

On sait que ce vaste établissement qui contient près de 1,400 ménage est, à lui seul, une petite ville desservie par de nombreux branchements d'égoût.

Deux employés de l'établissement, les nommés Martin et Brard, étaient occupés à dégager les détritus qui obstruaient les « regards » de l'égoût et deux de leurs camarades, places au-dessus du « regard », recueillaient les matières putrides.

Tout à coup, ces derniers entendirent crier au secours ils descendirent aussitôt dans l'égoût pour sauver leurs camarades, mais des émanations infectes les empêchèrent d'y pénétrer: l'un des ouvriers, qui s'était trop avancé, tomba demi-asphyxié et ce n'est qu'à grand'peine que ses camarades purent le porter au dehors et le ranimer.

Quand les émanations furent moins intenses, on pénétra dans le branchement et l'on retrouva Bard et Martin, complètement asphyxiés.

Le premier de ces malheureux était de 47 ans; Martin en avait 42. Tous deux étaient mariés et laissent chacun un enfant en bas-âge.

On recherche immédiatement les causes de l'accident, et l'enquête a établi que les deux victimes avaient été asphyxiées par les émanations provenant d'une fosse d'aisance que l'on vidait, à l'aide d'une pompe, dans un branchement voisin.

TRIBUNAUX

L'affaire Michelin-Rattazzi

La chambre des appels correctionnels de la Seine a rendu mercredi son arrêt sur l'appel interjeté par Mme Rattazzi et MM. Labrugière, et Fresnel du jugement du tribunal correctionnel de la Seine qui les avait condamnés chacun à trois mois de prison et 100 francs d'amende pour tentative de corruption à l'égard de M. Michelin, alors président du conseil municipal de Paris, considéré en cette qualité comme fonctionnaire public.

Malgré les plaidoiries de Mes Saligmann et Bellet, qui ont soutenu l'incompétence du tribunal, la cour, conformément aux conclusions de M. Bernard, avocat général, a confirmé le jugement de première instance.

L'hypnotisme

L'hypnotisme vient d'acquérir droit d'examen devant les tribunaux dans la personne d'une jeune fille qui comparaissait hier devant la chambre des appels correctionnels.

Elle a volé une couverture et prétend n'avoir commis ce délit que sous l'influence d'une suggestion maligne.

Les juges de la première instance, sceptiques, n'avaient accordé aucun crédit à cette explication et avait condamnée la prétendue hypnotisée. Mais, depuis, elle aurait, paraît-il, présenté d'autres phénomènes d'hypnotisme.

Ainsi, un jour, à Saint-Lazare, une aimable compagne lui suggère d'écrire en son nom une lettre compromettante. L'hypnotisée obéit à l'obsession et fait, sans mot dire, la périlleuse correspondance de sa camarade.

Une autre fois, au milieu de la nuit, la prévenue *dormait, quand une voisine lui suggère d'interjeter* sans retard appel du jugement qui la condamne à la prison. Elle saute aussitôt à bas de son lit, bouscule tout sur son passage et va droit au greffe signer son acte d'appel.

Me Lagasse, son défenseur devant la cour, conclut de tous ces faits à l'irresponsabilité de sa cliente. Il y avait trois jours, dit-il, que l'infortunée n'avait pas mangé quand elle a volé la couverture qu'elle a mise au Mont-de-Piété ; c'est la fin qu'il lui a suggéré ce vol.

La cour, moins sceptique que le tribunal, a consenti à se laisser éclairer sur ces anomalies.

Elle a chargé MM. Charcot, Brouardel et Motet de procéder à une expertise medico-légale à l'effet de déterminer le degré de responsabilité de la cliente de Me Lagasse.

VARIÉTÉS

LE PORTE-DRAPEAU

I

Ce fut une grande joie pour l'adjudant Fieupierre, que sa nomination au grade de sous-lieutenant, le 9 octobre 1870. Il y avait si *longtemps qu'il convoitait l'épaulette*, sans espérer l'obtenir ! A cette époque, il approchait de la quarantaine, étant adjudant depuis douze ans, décoré depuis onze, médaillé depuis quinze. On n'était guère pu trouver d'états de services plus brillants que les siens. Mais la maigre instruction qu'il avait reçue comme enfant de troupe ne lui avait pas permis de s'élever au dessus du grade de chien de quartier, bien qu'on lui eût troué la peau sur dix champs de bataille, partout où le 40e d'artillerie s'était montré, en Afrique, en Crimee, en Italie et au Mexique, et dernièrement encore auprès des avant-postes ennemis...

Après avoir appris sa nomination, il sortit de la *salle du rapport*, le cœur bondissant dans sa poitrine devenue trop étroite, pour se hâter d'aller porter la bonne, l'immense nouvelle, dans son humble logis du quartier. La *brave madame Fieupierre, une Lorraine qui* ne cessait de s'affliger depuis la déclaration de la guerre, se trouva mal de joie à l'énonce de cet événement inouï. Et quand elle fut ranimée, ce fut une explosion de baisers, d'exclamations heurtées, de plaintes sur l'augmentation future des dépenses — scène à laquelle l'ex-adjudant assistait avec un gros rire satisfait, en homme qui connaît les faiblesses féminines, et les excuse sans les partager.

II

« Sous-officiers et soldats !

» Au nom du gouvernement de la Défense » Nationale, vous reconnaîtrez en qualité de » sous-lieutenant, M. Fieupierre ici présent, » et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous » commandera pour le bien du service et » l'exécution des *règlements militaires* ! »

Le colonel du 40e d'artillerie acheva cette proclamation, dite d'une voix vibrante devant les canonniers attentifs. Et tandis que, sur un signe de lui, les trompettes *formaient le ban*, il donna l'accolade au nouveau promu, dont les traits rigides respirèrent un moment une émotion indicible. Ce sentiment s'accrut encore lorsque le colonel désigna à Fieupierre le drapeau du régiment, un glorieux mutilé dont les loques soyeuses à lettres d'or ternies frisonnaient d'un air martial dans la cour du fort :

— Vous le connaissez bien... Vous le porterez désormais... Nul n'est plus digne que vous de cet honneur !...

Oh ! oui, Fieupierre le connaissait bien, ce drapeau, depuis l'époque surtout où il l'avait sauvé, à Magenta, de Croates près de s'en emparer, ce qui l'avait fait médailler à vingt-cinq ans ! Il serra convulsivement la main de son supérieur :

— ... Vous remercie, mon... mon colonel... le défendrai... jusqu'à la mort !

Ce fut tout ce qu'il put dire, d'une voix étranglée. Il salua et rejoignit à pas lents ses nouveaux camarades, emportant tous les détails de cette scène profondément gravés dans son esprit.

III

La guerre suivit son cours. Le 40e d'artillerie défendit un fort de Paris assiégé. Rôle obscure, mais non sans mérite. Fieupierre dut se contenter de jouer les utilités dans son régiment au lieu d'occuper le poste plus périlleux, mais aussi plus honorable, qu'il avait espéré. La capitulation de Paris arriva, chute lamentable de toutes les espéranes. Fieupierre passa quelques jours dans un état de surexcitation voisin de la folie. Est-ce qu'il allait livrer son drapeau, comme on avait fait de ceux de Metz ? Est-ce qu'il servirait au triomphe d'insolents vainqueurs ? Il prenait au sous-lieutenant d'étranges hallucinations, expressions de ses secrets désirs : il se voyait enlevant le drapeau et s'enfuyant à travers les lignes ennemies, au milieu de périls toujours renaissants, emportant au bout du monde l'honneur du 40e. Sur ces entrefaites, le colonel le fit appeler :

— Monsieur Fieupierre, je suis heureux de vous apprendre que nous conservons notre drapeau. Dame ! ça été dur... Mais dans les *cruels événements que nous subissons*, c'est une grande consolation pour le regiment.

Le sous-lieutenant témoigna fiévreusement toute sa joie ; puis, s'enhardissant, il conta à l'officier supérieur ses transes des derniers jours, ses cauchemars, ses projets insensés. Le colonel l'écouta gravement, et il lui dit le congédiant :

— Je sais qu'on peut compter sur vous, monsieur Fieupierre. Le cas échéant, je m'en souviendrai...

IV

La Commune arriva. Dans le désordre qui suivit le départ du gouvernement pour Versailles, le 40e d'artillerie resta sens relations avec lui. Dans notre armée, les officiers sont trop déshabitués de toute initiative. Aussitôt livrés à eux-mêmes, ils restent irrésolus et regrettent les lisières administratives. C'est ce qui arriva au colonel. En présence des sommations de la Commune, il perdit la tête, et un jour qu'un bataillon de fédérés demanda à fraterniser avec le 40e le colonel eut la faiblesse de faire ouvrir les portes du fort.

Ce fut la ruine du régiment, en deux jours, il fondit comme neige. Le quartier fut déserté et les officiers forcés d'assister, les bras croisés, à cette débâcle. Fieupierre, plus que tout autre, en fut indigné. Il avait passe toute son existence au 40e, et le régiment était devenu pour lui une vraie famille ; d'autant plus qu'il n'avait pas d'enfants, — et il le voyait disparaître, s'effonder subitement en plaine paix ! Cette chose inouie, monstrueuse, altéra gravement sa santé. Il s'enferma chez lui et défendit sa porte. Une exception dut pourtant être faite peu de jours après. Le colonel, craignant d'être arrêté par ordre du comite central, partait pour Versailles, vêtu d'habillements bourgeois, et venait demander au sous-lieutenant s'il voulait garder chez lui le drapeau.

On devine quelle fut la réponse de Fieupierre. Une heure plus tard, il recevait le précieux dépôt, le retirait de sa gaine de cuir et le contemplait longuement, les paupières humides, — puis lui parlait comme à un ami, témoin de gloires disparues.

Madame Fieupierre, qui surveillait son mari, s'aperçut à la fin qu'il délirait : l'effet de tant de misères et de secousses supportées depuis quelques mois se faisait sentir sur ce corps usé par les fatigues de la vie militaire. Il fallut bien des prières et des caresses avant de décider le porte-drapeau à se mettre au lit. Mais quand il s'y trouva, ce fut pour longtemps.

V

Le jour où Fieupierre sortit de son accablement et retrouva la perception de lui-même, il regarda avec étonnement autour de lui. Il était seul: sa femme vaquait sans doute à quelque soin du ménage. Depuis quand était-il couché ? Il n'aurait su le dire. Au dehors, on entendait le bruit de coups de canon et de fusillades lointaines. On faisait donc la guerre ?

Alors, pourquoi n'était-il pas à son poste ? Cette idée lui fut insupportable. Il se leva sans bruit ; et, malgré des vertiges, des faiblesses qui l'arrêtaient à chaque instant, il trouva ses *vêtements sans peine*, et s'habilla. Il achevait sa toilette quand Mme Fieupierre entra. Elle eut un saisissement en voyant debout son mari et crut peut-être à quelque nouvel accès de délire. — Pour lui prouver qu'il était sain d'esprit, le porte-drapeau la questionna sur sa maladie, sur les évènements du dehors. La bonne femme rassurée, entra dans des détails indignés sur les faits et gestes de la Commune, les pillages, les exécutions, les incendies qui plaquant à l'horizon de sinistres rougeurs...

— Ils sont même venus perquisitionner ici, continua-t-elle : une patrouille de douze hommes, avec un officier. Oh ! les canailles ! Mais ils n'ont rien trouvé, et tu étais malade, de sorte qu'ils n'ont rien dit...

Une nuance d'inquiétude passa sur le visage du sous-lieutenant : il se rappelait à présent.

— Et le drapeau, ils ne l'ont pris, au moins ?

— Non, dit la bonne femme. Ah bien ! il n'aurait plus manqué que ça ! Pour qu'ils t'emmènent en prison, et, qui sait ? qu'ils te fusillent ! Oh non, j'avais pris mes précautions... Je l'avais brûlé...

— Brûlé ! exclama Fieupierre.

— Hé oui, si on l'avait trouvé, tu comprends...

L'officier anéanti n'écoutait plus. Un flot de pensées confuses lui montait au cerveau. Lui qui s'était réjoui de montrer son vieux drapeaux déchiré et noir de poudre au milieu des jeunes étendards qui remplaçaient, hélas ! les anciens, il apprenait que son idole avait disparu, et dans qu'elle piteuse aventure, encore ! — Que dirait-on de lui, Fieupierre ? Qu'il n'avait pas osé défendre son drapeau, qu'il avait eu peur ! Et tout un passé sans tâche s'ombrait dans cette fatale occurence...

— Malheureuse ! bégaya-t-il en levant le poing au-dessus de la tête de sa femme.

Mais il ne put la frapper. Il se contenta de lui montrer la porte avec un geste terrible : « Va-t-en ! »

Mme Fieupierre sortit épouvantée. Jamais son mari ne l'avait traitée si durement. Elle avait cru bien faire et elle entrevoyait seulement qu'elle avait pu se tromper. Elle n'avait jamais songé jusqu'alors au désespoir du porte-drapeau, et comptait au contraire se faire auprès de lui un mérite de sa prudence : la douleur de Fieupierre l'attendrissait, maintenant, lui causait une sorte de remords, mais elle se consola en se disant que le sous-lieutenant se calmerait et finirait par se rendre à la raison...

Elle s'approcha plusieurs fois de la porte et écouta ; un bruit confus de sanglots, de papiers froissés parvint chaque fois jusqu'à elle et accrut son inquiétude. Elle n'osa entrer et regarda par le trou de la serrure : Fieupierre lui tournait le dos et paraissait en train d'écrire. Peu de temps après, une détonation et la chute d'un corps lourd sur le parquet la *firent sursauter. Elle entra* dans la chambre de son mari. Il était allongé sur le tapis, près de la table où étaient déposées deux lettres soigneusement pliées ; il tenait encore à la *main le révolver qui avait servi à se tuer*. Un filet de sang coulait sur le côté gauche de la poitrine, teignant peu à peu les rubans des médailles que le porte-drapeau avait mises par coquetterie, avant de mourir...— MARCEL FRESCALY.

CHOSES & AUTRES

A propos du nombre treize.

C'est le fameux Grimod de la Reynière qui nous semble avoir donné l'avis le plus sensé sur cette superstition : « Moi, disait-il, je ne regrette d'être treize à table que lorsqu'il n'y a à manger que pour douze.

Du reste, sur une autre superstition gastronomique, les salières renversées, Grimod de la Reynière n'était pas moins esprit fort : « Je ne les redoute, disait-il, que lorsqu'elles tombent dans un bon plat. »

***

Quelle belle chose que la modestie !

Un jeune poète, s'apprêtant à dire des vers de *sa composition* :

— Je suis un peu enroué ; mais je n'ai pas de prétention... à la voix !

***

Deux amis de collège se rencontrant au bout de trente ans :

— Nous avons bien vieilli, dit l'un.

— Oh ! répond l'autre en regardant son ami d'un air compatissant : Pembêtant ce n'est pas de » vieillir »... c'est d'être « vieux ! »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La crise mini[illegible]

Nous lisons dans le *Voltaire* [illegible] a engagé des pourparlers en vue [illegible] du nouveau cabinet. Il ne sera a[illegible] *ment* par M. Grévy que quand les [illegible] seront assez avancées pour autoriser à croire qu'elles aboutiront. »

D'autre part, la *Paix* annonce que M. Grévy a reçu dans la journée d'hier un grand nombre de membres du Parlement et en particulier, dans l'après-midi, M. de Freycinet et, le soir, M. Brisson.

Il se confirme que le général Campenon suivrait définitivement MM. Brisson et Allain-Targé dans leur retraite. Il en serait de même de M. Gomot.

Un prêtre décoré

Parmi les nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur, parues ce matin, à l'*Officiel* se trouve celle de M. l'abbé Dassy, directeur de l'Ecole des sourds-muets à Marseille qui a su par son dévouement, par son zèle et son courage pendant l'épidémie, s'imposer à l'admiration de tous.

Le décret d'amnistie

Le décret d'amnistie en faveur des détenus politiques devait paraître le premier janvier. Il est ajourné après la formation du *prochain* cabinet.

La reprise de « Marion Delorme »

Hier, a eu lieu, à la Porte St-Martin, la reprise de *Marion Delorme*, drame de Victor Hugo, représenté pour la première fois en 1831. Grand succès pour l'œuvre et pour les interprètes.

La nouvelle révolte du Soudan.—Victoire du général Stephenson

Le Caire, 31 décembre. — Le général Stephenson télégraphie de Koshay, le 30 mai, à onze heures du matin :

« J'ai attaqué l'ennemi ce matin à six heures, et j'ai occupé Djinnis à neuf heures.

» L'ennemi est actuellement en pleine retraite. La cavalerie anglaise est encore au delà d'Attab, où elle poursuit l'ennemi.

« Les pertes des Soudanais sont considérables ; nous avons pris deux canons et vingt drapeaux.

» Un lieutenant anglais a été tué, et vingt hommes ont été blessés. Les Egyptiens ont eu trois officiers blessés, six hommes tués et dix hommes blessés.

» L'état sanitaire et moral des troupes est excellent.

La loi de Lynch

Londres, 31 décembre. — On télégraphie de Philadelphie au *Times* : « Un nègre, nommé Reed, qui, récemment, a assassiné une folle à Sainstowh (Alabama) et qui a voulu s'enfuir, a été poursuivi par toute la population.

» On l'a pris, attaché avec avec des chaînes à un arbre, où il a été brulé vif. Cinq cents blancs et noirs assistaient à cet horrible spectacle.

Incendie à bord d'un cuirassé

Bordeaux, 31 décembre. — Un incendie a éclaté cette nuit dans la chambre des machines du garde-côte cuirassé le *Requin*. Le feu, activé par un vent violent et alimenté par les nombreuses pièces de bois nécessaires au montage des machines, a pris de sérieuses proportions.

Les secours sont arrivés promptement ; on a pu se rendre maître du feu après neuf heures de travail.

Il est impossible d'apprécier encore les dégâts. Le *Requin* est assuré pour 3.916.000 francs.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La démission de M. Brisson

Paris, 32 décembre. — M. Grévy a mandé M. Brisson hier soir et a insisté afin qu'il ne persistât pas à donner sa démission. M. Brisson a opposé un refus absolu. La démission a été acceptée. Il n'assistera pas à la reception du premier de l'an.

M. P. Cambon à Tunis

Tunis, 31 décembre. — M. P. Cambon, arrivé hier a été reçu à La Goulette par la garde beylicale et les autorités locales ; il a visité immédiatement le Bey, et il recevra vendredi la colonie française.

Le fils du maréchal de Mac-Mahon

Paris, 31 décembre.—M. Patrice de Mac-Mahon, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à pied, est nommé au deuxième tour au choix, capitaine, et attaqué au 4e régiment d'infanterie.

Les événements d'Orient

Londres, 31 décembre.— Le *Daily-News* a reçu de Constantinople, le 29 décembre, l'avis que le conseil d'hier a décidé que les troupes turques réunies près des frontières grecques conserveraient strictement l'offensive. Dix mille hommes seraient envoyés à la frontière Monténégrine.

La plupart des puissances ont répondu à la Porte promettant de faire tout le possible pour rétablir la paix dans les Balkans et régler la question roumélioto.

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Autoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve Eglise, Taintegnies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 7 h. ; Rid. à 8 h.— Jeudi 31 décembre. — Représentation extraordinaire donnée par la troupe d'opéra, du Grand-Théâtre de Gand : ROBERT LE DIABLE, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux.

Cartes de faveur généralement suspendues.

Prix des Places : Loges et Baignoires, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre, 4 fr.; pourtour, 2 fr.50 ; 1re galerie de face numérotée, 1 fr.75; 1re galerie de côté, 1 fr.25; 2me galerie, 50 cent.

BUREAU DE LOCATION des places numérotées chez M. Jubé, rue de la Gare, ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir. — Location des autres places au bureau du gérant, rue des Longues-Haies, Hippodrome.

Grand-Théâtre de Lille.— Jeudi 31 décembre. — LA JUIVE, grand opéra en 5 actes.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire encyclopédique de l'Industrie et des Arts industriels. — La *Librairie des Dictionnaires*, 7, passage Saulnier, à Paris, vient de publier les 74e et 75e série du grand Dictionnaire de M. E.-O. LAMI; dans la première, nous relevons un très-intéressant article sur l'art et la technologie de la *Mosaïque*, dû à la plume autorisée de M. Gerspach, administrateur de la Manufacture des Gobelins; une savante et complète étude des *Moteurs divers*, et notamment les principes et les différents systèmes des *Moteurs à gaz*, et des *Moteurs à vapeur*, employés dans la grande et la petite industrie, ainsi que les *Machines marines*; dans la seconde, nous avons à mentionner les *Moteurs électriques* et les *Moteurs hydrauliques* de M. Boulard, ingénieur bien connu, et un véritable petit traité sur les principes et les systèmes de *Moulins*, rédigé par M. J.-A. Grandvoinnet dont la haute compétence en ces matières est fort appréciée dans le monde spécial; enfin une étude du *Monument*, de l'art au *Moyen âge* et une étude historique sur nos principaux *Musées*. Le 6e volume du *Dictionnaire LAMI* sera complété le mois prochain avec les lettres N et O. Les deux séries parues sont illustrées d'un nombre considérable de gravures qui ajoutent à l'attrait du texte toujours à la hauteur de cette magnifique et très-utile publication.

NOUS AVEZ RAISON d'appeler merveilleuses ses **Cellules d'essence de pin d'Autriche**. Pendant 3 ans, j'ai vainement sans résultat toutes sortes de préparations au goudron et autres, pour combattre mon ancienne bronchite. Vos cellules seules m'ont guéri. Je vous remercie et vous prie de remettre à mon valet de chambre un autre flacon de 2 fr. 50.

Agréez, etc. DE GEWITZ, entrepreneur.

Paris, 13, avenue Matignon.

N. B. — Les personnes qui ne peuvent avaler les *Cellules* doivent recourir au *Sirop (3 fr.) ou à la Pâte (1 fr. 50) au Pin d'Autriche* qui ont la même efficacité que les cellules et sont envoyées franco par M. Tallon, pharmacien, 19, avenue d'Antin, Paris. 11987d

La place manque quelquefois pour rapporter des évènements qui se passent dans le monde, mais quand il s'agit de donner un bon exemple, on en trouve toujours. Belloy-en-Santerre, Somme, le 30 mai 1885. Je suis très-satisfait de vos Pilules suisses, car je souffrais depuis trois ans de violents battements de cœur. Depuis que j'ai pris vos excellentes Pilules suisses à Fr. 1,50, mes battements de cœur ont complètement disparu. Je vous autorise à publier ma lettre afin d'engager les personnes souffrantes à faire usage de vos précieuses Pilules suisses. Théodime Abraham; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 11986d

Le Conseil d'administration de la **Compagnie de Navigation du Havre à Paris et Lyon**, prévient Messieurs les actionnaires que l'assemblée générale, tenue le 19 courant, a voté un dividende de 20 francs par action contre la remise du coupon n° 3.

Ce coupon sera payable à partir du 15 janvier, au siège social et dans les agences de la société générale. 11991d

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 633e livraison (2 janvier 1886). Texte: Le capitaine Bassinoire, par J. Girardin. — Conte de Noël : Le manteau déchiré, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Les naufragés de la Calypso, par le capitaine Mayne-Reid, traduit de l'anglais par Mme Gustave Demoulin. — Les gaufres, Mazagran, par E. Duhousset.

Dessins : Tofani, Ed. Ziez, Pranishnikoff, Duhousset.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

ARMAND COLIN et Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières PARIS
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LES MAITRES DE LA MUSIQUE depuis 1633 jusqu'à nos jours, par M. LEOPOLD DAUPHIN. — 72 airs, fragments d'opéras, duos et chœurs simplifiés, *avec accompagnement ou pour piano seul*; 60 biographies, 50 portraits et vignettes, lexique des expressions musicales. 1 vol. in-4°. 180 p., relié. 7 fr.

Aucun livre jusqu'ici n'avait joint l'histoire des maîtres de la musique à des morceaux extraits de leurs œuvres, de manière à permettre aux jeunes musiciens de suivre l'histoire de la musique par ses chefs-d'œuvre et de se rendre compte de ses transformations jusqu'à nos jours.

L'*Anthologie* de M. LEOPOLD DAUPHIN est donc à l'histoire de la musique ce que les morceaux choisis de littérature sont à l'histoire littéraire.

Afin de donner une idée du choix des morceaux qui forment ce recueil, nous mentionnons, sans parler des œuvres des maîtres anciens, les titres de quelques-uns des morceaux de compositeurs modernes pour la reproduction desquels l'auteur a obtenu les autorisations nécessaires : ROSSINI, chœur de *Guillaume Tell*. — MEYERBEER, fragment de la Conjuration, des *Huguenots*. — BERLIOZ, la *Captive*. — SCHUMANN, chœur des *Enfants bienheureux*. — FÉLICIEN DAVID, romance de Nourreddin (*Lalla-Roukh*). — WAGNER, fragment de la Marche du *Tannhauser*. — OFFENBACH, couplets de Vendredi (*Robinson Crusoé*). — VICTOR MASSÉ, chanson tirée de *Paul et Virginie*. — BIZET, fragment du chœur des Gamins (*Carmen*), etc.

Histoire générale de l'Europe par la **Géographie politique**, par EDWARD A. FREEMAN, de l'université d'Oxford, traduit par GUSTAVE LEFEBVRE, avec préface par ERN. LAVISSE. 1 v. in-8 de 700 p. et atlas de 73 cartes. 30 fr.

Histoire de la Civilisation française depuis les origines jusqu'à nos jours, par ALFRED RAMBAUD, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — 2 vol. in-18 jésus.

EN VENTE : T. Ier. *Des Origines à la Fronde*. 1 v. 4 fr.

Annuaire de l'Enseignement élémentaire pour 1886, publié sous la direction de M. JOST, délégué à l'inspection générale de l'instruction publique. — Nomenclature du personnel enseignant, études, directions, conseils, bibliographie pédagogiques. 2e année. 1 vol. in-18. 1 50

POUR LES CAPITAUX D'ÉPARGNE

Le 2 janvier paraîtra chez LEROX, 26, boulevard des Italiens, Paris, une **étude** sur les *meilleurs* placements du jour, le **3 0/0** et le **Suez**. 11990

COMMERCE

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. —MM. Vogel et Grüss, 7, rue Bergère, ont des ordres en tissus et autres articles, — MM. Petitnicolas et Piguet, 19, rue Martel, ont des ordres en tissus et divers. — MM. Beneditte Rigolet et Cie, faubourg Montmartre, 17, ont des ordres en divers articles fantaisies nouveautés pour dames. — M. L. Malherbe, rue de Trévise, 32, achète les tissus et autres fantaisies. — M. Sébastien-Robert, 15, rue Richer, a un acheteur de tissus fantaisies et divers.

Nouveaux brevets intéressant l'industrie lainière. — 26 février 1885, Deschamps frères et Marissal, Grande-Rue, 141, Roubaix. Perfectionnement d'un crochet applicable aux mécaniques dites armures. — 21 janvier 1885, Dreyfus. Fabrication d'un genre de tissu de laine écru, brodé en écru. — 24 janvier 1885, Haquette. Perfectionnement aux métiers à tisser — 26 janvier 1885, Smith. Mécanisme automatiques pour arrêter les métiers quand les fils de la chaîne cassent — 29 janvier 1885, Lafont, Bonnetoy et dane Molin. Nouvelle machine à couper les velours double pièce. — 29 janvier 1885, Hahlo, Liebreich et Hanson. Perfectionnement dans les garde-navettes.— M. Beaucousin, rue de la Barrière, 36, Elbeuf. Application de la bourrette de soie dans les étoffes de laine peignée et de laine cardée. — 6 février 1885, Mme veuve Calippe. Perfectionnements aux produits destinés à l'ensoulage des fils et des tissus.

LAINES

ANVERS, 30 décembre.

On a vendu 213 balles suint La Plata.

BUENOS AYRES, 28 décembre.

Marché ferme, mais en somme prix sans changement notable. Les décenteurs tenant encore fermement aux anciens prix, malgré la baisse de l'agio sur l'or, les transactions sont difficiles et les acheteurs se tiennent provisoirement sur la réserve. En conséquence les expéditions jusqu'ici n'ont encore été que de 25.000 balles contre 50.000 l'an dernier pendant la même période et de fortes parties sont encore en magasin. On cote approximativement : ventres 3 fr., bonnes laines pour filature et petites laines à fabrique fr. 3.60, meilleures laines à fabrique fr. 3.80, laines à peigne prima fr. 3.75, dite supra fr. 3.95 lots extra fr. 4.15 franco ports européens, y compris 4 0/0 de commission sans frais de lavage.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 30 décembre.

Ventes : 45 balles. Marché languissant.

LIVERPOOL, 30 décembre.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 29 décembre.

Middling Upland, 9 3/16. Ventes : 25,000 balles. Inchangés

LE HAVRE, jeudi 31 décembre.

(Dépêche spéciale)

	30 déc. 11 h.	30 déc. 4 h.	31 déc. 11 h.		30 déc. 11 h.	30 déc. 4 h.	31 déc 11 h.
Déc...	58 3/4	59 ..	58 3/4	Juin	60 1/2	60 3/4	60 1/2
Janv..	58 5/8	58 3/4	58 1/2	Juill.	61 ..	61 1/4	61 ..
Fév..	58 3/4	59 ..	58 3/4	Août.	61 1/2	61 3/4	61 1/2
Mars.	59 ..	59 1/4	59 ..	Sept.	62 ..	62 1/4	62 ..
Avril.	59 1/2	59 3/4	59 1/2	Octob.	..	..	..
Mai..	60 ..	60 1/4	60 ..	Nov..	..	..	..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, mercredi 30 décemb. (Clôt.)

Ventes : 97,000 balles. Marché calme, mais soutenu.

Recettes 25,000 balles, contre 25,000 en 1884, et 18,000 en 1883.

Total de la semaine : 136,000 balles, contre 124,000 en 1884 et 94,000 en 1883.

Décembre..	9 14	Avril	9 48	Août.....	9 33
Janvier....	9 16	Mai	9 59	Septembre.	9 67
Février...	9 25	Juin.....	9 70	Octobre....	..
Mars.....	9 37	Juillet.....	9 80	Novembre	..

TISSUS ET FILÉS

MANCHESTER, 29 décembre.

Les transactions sont peu importantes, toutefois le marché pour tissus est ferme et il règne une assez bonne demande pour l'Inde et la Chine. La demande pour la consommation reste calme, en majeure partie par suite de la fin de l'année et de l'époque des inventaires. Les files sont calmes et plutôt plus faibles et les stocks, déjà considérables, tendent à s'accroître davantage.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, jeudi 31 décembre.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance ferme.

	30 déc.	31 déc.		30 déc.	31 déc.
Disponible...	46 75	46 90	4 premiers..	47 00	47 00
Janvier.....	47 ..	47 10	4 de mars..	48 50	48 60

Marque Corbeil ..... 49 ..

Circulation : 800

BLÉS. — Tendance ferme.

Disponible...	21 25	21 10	4 premiers..	21 60	21 60
Janvier.....	21 25	21 25	4 de mars..	22 50	22 50

SUCRES. — Tendance calme.

Disponible...	13 75	13 75	4 premiers..	14 25	14 40
Janvier.....	14 ..	13 90	4 de mars..	14 75	14 75

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Rouen par M. JULES CAUET.

NEW-YORK, mercredi 30 décemb. (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Déc...	..	..	Juin...	Déc...	..	..	Juin...
Janv..	36	3/4	Juil...	Janv..	36	3/4	Juil...
Fév...	37	..	Août...	Fév...	37	..	Août...
Mars..	37	1/4	Sept...	Mars..	37	1/4	Sept...
Avril.	..	..	Octob...	Avril.	..	..	Octob...
Mai...	40	1/4	Nov...	Mai...	40	1/4	Nov...

Froment

Déc...	91	1/4	Juin.	Déc...	..	..	Juin...
Janv..	91	1/4	Juil..	Janv.	84	1/2	Juil..
Fév...	92	..	Août..	Fév..	85	1/4	Août.
Mars.	93	3/4	Sept..	Mars.	86	..	Sept...
Avril.	96	1/4	Octo...	Avril.	..	..	Octo.
Mai...	98	..	Nov...	Mai...	91	1/4	Nov...

PARIS, 30 décembre.

POMMES DE TERRE. — Les arrivages sont toujours assez abondants ; les prix demeurent sans variation.

On cote sur wagon à Paris :

Hollande.....	1000 k.	60 .. à	70 ..
Rondes.....	—	45 .. à	50 ..
Early rouges.....	—	55 .. à	65 ..
Rouges hâtives.....	—	49 .. à	52 ..
Saucisses rouges...	—	48 .. à	52 ..
Chardonnes.....	—	40 .. à	45 ..
Tout-venant.....	—	30 .. à	38 ..

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 31 décembre.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	C. préc.				
Colza ...	.. ..	54 ..	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	.. ..	60 ..				
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	14 ..	.. ..
Lin du pays	.. ..	62 ..	21 ..	22 ..	26 ..	26 50
Lin étrang.	.. ..	51 ..	18 ..	20 ..	22 ..	21 50
Chanvre....	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	14 ..	.. ..
Cameline...	.. ..	.. ..	14 ..	16 ..	14 ..	15 ..

Huile épurée pour quinquet, 60 .. à .. .. fr. l'hect.

PARIS, jeudi 31 décembre.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Calme.	30 déc.	31 déc.	HUILE DE LIN. Calme.	30 déc.	31 déc.
Courant....	57 ..	56 75	Courant....	53 ..	53 ..
Janvier....	57 25	57 ..	Janvier...	53 ..	53 75
4 premiers.	58 ..	58 ..	4 premiers.	53 ..	53 ..
4 de mars..	58 75	59 ..	4 de mars..	53 ..	53 ..

SUCRES

LILLE, jeudi 31 décembre.

	COTE OFFICIELLE					
	Cours du jour				Cours précéd.	
			Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg)	38 50	.. ..	..	..	39 50	.. ..
— bl. typ. n° 3	..	.. ..	..	..	50	.. .